



Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale

Union Economique de l'Afrique Centrale

SECRETARIAT EXECUTIF

**RAPPORT D'ACTIVITES POUR LA PERIODE
DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2004**

SOMMAIRE

Pages

INTRODUCTION.....	3
I/ ACTIVITES DES ORGANES DE LA COMMUNAUTE.....	3
➤ Le Conseil des Ministres	3
➤ Le Secrétariat Exécutif.....	4
II/ AMENAGEMENT DU CADRE MACRO-ECONOMIQUE	9
II.1 Activités fiscales et douanières.....	9
II.2 Etudes et coordination des politiques économiques.....	12
III/POLITIQUES SECTORIELLES.....	13
A- Agriculture, Sécurité Alimentaire et Environnement.....	13
B- Transports et Télécommunication.....	15
C- Commerce, Industrie et Tourisme.....	20
D- Education, Cultures et Affaires Sociales.....	25
IV/ COOPERATION INTERNATIONALE.....	28

INTRODUCTION

La 12^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres tenue à Bangui, (République Centrafricaine) le 30 Juillet 2004 marque un tournant décisif dans la marche vers l'intégration effective de la sous- région d'Afrique Centrale en contexte de la CEMAC.

Cette session a, en effet, coïncidé avec le cinquième anniversaire de la CEMAC, son Traité constitutif étant entré en vigueur en Juin 1999 à la suite de sa ratification par tous les Etats membres.

Pendant cinq ans, le Secrétariat Exécutif s'est attelé à la mise en place des différents organes et institutions de la Communauté, et a déployé des efforts considérables pour engager des actions édictées par le Traité et les orientations progressives des hautes Instances de la Communauté.

Au cours de l'année 2004, les activités des organes de la Communauté ont été particulièrement denses d'autant plus que cet exercice marque la fin de l'agenda quinquennal de la première étape d'activités de la CEMAC.

La présentation ci-après montre à suffisance l'intensité des activités menées au cours de cette année, au niveau des différents organismes de la Communauté.

I/ ACTIVITES DES ORGANES DE LA COMMUNAUTE

A-Le Conseil des Ministres

Au cours de la 12^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres tenue à Bangui le 30 Juillet 2004, plusieurs textes ont été examinés et adoptés, parmi lesquels on peut citer :

- Le règlement portant Statuts de l'Institut d'Economie et des Finances Pôle des Régies Financières d'Afrique Centrale
- Le règlement portant Statuts de l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme de la CEMAC
- Une directive a également été adoptée. Il s'agit d'une directive portant Révision de l'Acte N°3/77-UDEAC-177 instituant l'Impôt unique sur le revenu des personnes physiques.

Les travaux du Conseil ont également abouti à l'adoption de dix sept (17) décisions dont les principales sont : la Décision portant adoption du Procès Verbal de la 11^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres de l'UEAC, la Décision portant adoption du rapport d'exécution de la Surveillance Multilatérale pour l'année 2003, la Décision relative aux Grandes Orientations des politiques économiques des Etats membres de la CEMAC, la Décision portant mesures dérogatoires en faveur de la République Centrafricaine, , la Décision donnant mandat au Secrétariat Exécutif de conclure un Accord de libre-échange avec le Gouvernement de la République d'Egypte, la

Décision donnant mandat au Président du Conseil des Ministres en vue de conduire à terme le Projet de l'IEF-Pôle Régional, la Décision donnant mandat au Secrétariat Exécutif de proposer des mesures appropriées de mises en œuvre de la Recommandation du CCPAC.

Le Conseil a enfin formulé une Recommandation relative à la création d'une Commission ad hoc de révision du Code communautaire de la Marine marchande.

B-Le Secrétariat Exécutif

Les règlements et décisions ci-dessus sont naturellement les résultats de multiples études et travaux réalisés par le Secrétariat Exécutif, sous la conduite du Secrétaire Exécutif, assisté du Secrétaire Exécutif Adjoint, en commissions, ateliers lors des missions effectuées aussi bien au siège qu'à l'extérieur par ses Experts, avec l'assistance technique dont il a bénéficié dans le cadre de la coopération avec ses partenaires au développement.

La gestion administrative s'est déroulée, pour l'essentiel, dans le cadre des attributions et activités traditionnelles, et notamment :

- ❖ La gestion des ressources humaines
- ❖ La gestion budgétaire
- ❖ L'acquisition et l'entretien du matériel
- ❖ La gestion documentaire et les archives
- ❖ Les relations publiques et protocole

1- Gestion des ressources humaines

Trois volets principaux sont à distinguer :

- La Gestion administrative proprement dite ;
- La Formation ;
- Les Recrutements.

❖ La Gestion administrative du personnel

En matière d'Avancement, Promotion et Décorations ;

- Trente un (31) fonctionnaires ont été avancés à l'échelon supérieur de leur catégorie
- Deux (02) agents ont été promus Chef de section au sein du service de la Comptabilité et de la Documentation ;
- Deux (02) Experts ont été promus Directeurs, à la suite de leur stage d'imprégnation.
- 12 agents ont été décorés de la Médaille de travail avec différentes distinctions ;
- Deux (02) cadres ont été promus chef de service et affectés au bureau de liaison extérieur de NDJAMENA (TCHAD) et MALBO (RGE)

En ce qui concerne les congés et autorisation d'absence, ont été établis durant cette

période :

- 77 décisions de congé administratif ;
- 02 décisions de congé de maladie de longue durée ;
- 01 décision de congé de maternité ;
- 49 notes de service de permission d'absence ;

Pour les départs définitifs, ont été établis au cours de la période :

- (04) décisions de départ à la retraite dont un Fonctionnaire du statut International ;
- (01) décision portant rappel d'un fonctionnaire par son administration d'origine.

S'agissant de la discipline, quatre (04) décisions de sanction allant du blâme à l'avertissement ont été notifiées à des agents.

❖ **Formation**

- Deux (2) secrétaires ont bénéficié d'un stage de perfectionnement à l'extérieur
- Dans le cadre de la formation interne, des exposés sur des thèmes liés aux activités des différentes Directions du Secrétariat Exécutif sont présentés à l'ensemble des cadres.

❖ **Recrutement**

Dans le cadre de l'organigramme en vigueur, neuf (09) décisions de recrutement ont été établies suite à l'organisation des tests de sélections ou d'interviews.

2- Gestion budgétaire

Dan ce chapitre, nous faisons ressortir d'un côté l'état des comptes des exercices précédents et de l'autre, l'état d'exécution du budget de l'exercice courant, à la date de l'établissement du rapport.

❖ **L'exercice budgétaire 2002 et 2003**

Le compte administratif 2002 a été finalisé. Il sera joint au compte de Gestion 2002 en cours de finalisation pour être transmis à la Cour de Justice Communautaire.

Les grandes masses du compte administratif de cet exercice se présentent comme suit :

- **Au plan de Recettes**

Les prévisions des recettes étaient de :

2.213.107.198 FCFA (Recettes propres du Secrétariat plus contribution des États par la TCI). Les ordres de recettes émis s'élevaient à **2.241.940.521** soit un excédent de recettes de **28.833.323** FCFA. Cette différence provient des recettes propres du Secrétariat Exécutif. Les recettes recouvrées s'élevaient à 76% des prévisions. Les causes et les conséquences de cette contre performance apparaîtront de manière plus claire dans le compte de gestion 2002 de l'Agence Comptable. La première explication qu'on peut immédiatement relever, c'est le mauvais rendement de la T.C.I.

- **Au plan des dépenses**

- Budget (A) : Organes supérieurs de la Communauté

Avec une dotation initiale de 214.800.000 FCFA, les dépenses ordonnancées s'élevaient à 144.566.665 FCFA soit un taux d'exécution de 67%.

Ce budget dégage une variation positive de 70.233.335 FCFA qui s'explique par le report des assises de Décembre à février 2003. N'eut été le report de ces assises (Conférence des Chefs d'État, Conseil des Ministres) le solde serait résorbé par les dépenses desdites assises.

- Budget (B) : Fonctionnement et réunions techniques du Secrétariat Exécutif

La dotation initiale de ce budget, en tenant compte des reports de crédits était de 2.520.786.629 FCFA. Au cours de l'exercice, les dépenses ordonnancées s'élevaient à 2.428.353 FCFA soit un taux d'exécution de 96%.

Ce budget a été exécuté dans de bonnes conditions.

❖ **Budget Exercice 2004**

Nous présentons ci-dessous un tableau résumant d'une façon chiffrée, l'ensemble des activités de ce secteur, avec la masse financière y afférente.

ÉVALUATION QUANTITATIVE DE L'ACTIVITÉ

	Novembre	Masse financière
Engagements (Budget A, B, C)	1202	2.407.385.286
Ordres de mission	216	162.257.800
Caisse d'avance	30	117.327.373
Ordres de recettes	23	3.280.798.668
Bordereau	94	
Total	1565 Dossiers	

ETAT D'EXÉCUTION DES BUDGETS (ABC)

Budget	Libellé	Prévisions	Dépenses ordonnancées
Budget (A)	Instances supérieures de la Communauté	203.280.00	72.625.047
Budget (B)	Fonctionnement et Investissement du SE	2.924.139.520	1.910.635.379
Budget (C)	Compagnie Aérienne	300.003.418	13.067.380
Total		3.427.422.938	1.996.327.806

3- Acquisitions et Entretien du Matériel

❖ **Acquisition :**

Les acquisitions au cours de l'exercice 2004 ont porté sur des équipements de bureau :

- ❑ (03) trois fauteuils ;
- ❑ (04) quatre ensembles des bureaux ou tables de travail ;
- ❑ (11) onze Ordinateurs complets
- ❑ (04) quatre splits ;
- ❑ (11) onze onduleurs.

❖ **Entretien**

Outre le contrat d'entretien permanent conclu avec la CENI, les entretiens

quotidiens ont porté sur le remplacement des installations sanitaires, remplacement des baies vitres, des travaux de peinture dans les résidences du Secrétaire Exécutif et de son Adjoint ainsi que dans certaines villas de la Cité CEMAC.

Les gros problèmes d'entretien, tels que la climatisation les ascenseurs demeurent entiers et urgents notamment en ce qui concerne le système de l'électrification qui nécessite une rénovation entière.

❖ **Appels d'offres – Marchés**

Un appel d'offres sur l'impression des Tarifs version harmonisée de la CEMAC a été préparé.

Le marché relatif à l'impression du Tarif en version harmonisée a été élaboré, et celui relatif à l'implantation des équipements téléphoniques de TELECEL sur le toit du palais révisé.

4- Gestion documentaire et Archives

❖ **Les activités quotidiennes**

Elles concernent:

- La mise à jour du fonds documentaire qui passe par la réception de nouveaux documents, leur enregistrement et leur stockage ;
- Les services aux utilisateurs qui consistent à répondre à des besoins variés par la production des documents demandés ou la fourniture de diverses informations sur le fonctionnement de la Communauté ;
- La reproduction des documents épuisés en exemplaires multiples afin de répondre promptement aux besoins exprimés ;
- L'entretien et la sauvegarde de la mémoire documentaire électronique du service ;
- Facturation et la vente des documents communautaires ;
- Relation avec les services d'archives de la place ;
- Production et diffusion de bulletin officiel de la Communauté.

❖ **Les activités périodiques :**

Il s'agit du travail qui s'effectue tous les semestres dans le cadre de la Conférence des Chefs d'État et du Conseil des Ministres de la CEMAC. Il comprend :

- La mise en forme, la reproduction et la distribution pour exploitation des dossiers proposés aux Conseils des Ministres et à la Conférence des Chefs d'Etat ;
- La participation aux travaux des deux assises par la gestion des activités de documentation et de secrétariat ;

- La compilation, la reliure et la diffusion des textes adoptés ;
- L'édition du Bulletin officiel de la Communauté en vue de l'impression finale.

5- Relations Publiques et Protocole

Les activités relatives au protocole et relations publiques pour l'année 2004, se sont déroulées dans l'ensemble avec satisfaction. Ces activités comportent notamment l'organisation des travaux du conseil des Ministres de l'U.E.A.C qui se sont déroulés à Bangui du 26 au 30 juillet 2004 et l'accueil des personnalités en mission de travail au sein de la CEMAC.

Le responsable du Protocole et des Relations Publiques a par ailleurs effectué quelques missions au courant de l'année 2004, en particulier à Brazzaville dans le cadre de l'exécution des cérémonies liées au conseil des Ministres de l'EUAC, à la coupe de Football CEMAC et à la Conférence des Chefs d'État.

II/ AMENAGEMENT DU CADRE MACRO-ECONOMIQUE

A- Activités fiscales et douanières

Le Secrétariat Exécutif a poursuivi en 2004 la politique d'assainissement du cadre macro-économique entrepris depuis la mise en place du Programme Régional des Réformes (PRR).

Au cours de cet exercice, les activités de la Direction du Marché Commun ont porté sur :

❖ la Réforme Fiscale-Douanière,

- La poursuite des réformes douanières et fiscales ; notamment par la mise en chantier des recommandations issues de l'atelier de Brazzaville sur l'Union Douanière ;
- La Normalisation Comptable et Fiscale ;
- Le suivi de la mise en application du nouveau mécanisme de financement et du Fonds de Développement de la Communauté ;

❖ la Coopération Internationale, Sous-régionale et Institutionnelle :

1- Réforme Fiscale-Douanière

a). Réformes douanières en cours

La Direction du Marché Commun a poursuivi l'harmonisation et la modernisation des instruments douaniers de la sous région qui prennent en compte les recommandations issues de l'atelier de Brazzaville en Octobre 2003 sur l'Union Douanière. Ainsi, les études suivantes dont la première a été finalisée et adoptée par le Conseil des Ministres de l'UEAC et la seconde est en voie de finalisation, ont été menées:

- la mise en conformité du Tarif Extérieur Commun (TEC) avec le Système Harmonisé, version 2002 ;
- la révision de la Réglementation Douanière.

Le texte relatif à la Réglementation Douanière sera soumis au prochain Conseil des Ministres de l'UEAC, pour adoption, après avis du Comité de la Nomenclature et du Tarif et du Comité Inter-Etats.

b). Normalisation Comptable et Fiscale

❖ Normalisation intérieure

▪ Du Nouveau Statut des Professionnels de la Comptabilité

La Direction du Marché Commun a fait adopter par le Conseil des Ministres de l'UEAC le nouveau Statut des Professionnels Libéraux de la Comptabilité, notamment le reversement des Comptables Agréés (régime 1982), dans le corps des Experts Comptables et les conditions de reversement des Comptables Agréés, après la Réforme de 1982, dans le corps des Experts Comptables.

Dans ce contexte, après le reversement d'une première vague de dix sept (17) comptables remplissant les conditions susvisées dans la catégorie des Experts Comptables Agréés au cours du Conseil des Ministres d'Août 2003, une deuxième vague subira le même sort, cette fois-ci après leur passage devant un jury qui sera convoqué à cet effet, conformément aux textes en vigueur.

▪ Des agréments des Professionnels Libéraux de la Comptabilité, des Experts et Commissionnaires en Douanes et des Conseils Fiscaux

Dans la même période, plusieurs agréments ont été octroyés aux professionnels libéraux de la comptabilité, des douanes et aux Conseils Fiscaux.

▪ Déclaration statistique et fiscale

Un projet de Déclaration Statistique et Fiscale (DSF) Communautaire en application du système comptable OHADA a été élaboré par la Direction du Marché Commun. Son adoption sera fonction d'une part, des résultats attendus des concertations sur ce sujet au niveau national avec les professionnels de la comptabilité ou toute autre compétence en la matière et, d'autre part, de la tenue prochaine de la Commission Permanente de l'Harmonisation Fiscale et Comptable.

❖ Fiscalité intérieure (Réformes Fiscales en cours)

Dans la poursuite de l'harmonisation et de la modernisation des instruments fiscaux intérieurs de la sous région, les études suivantes ont été finalisées et adoptées par le Conseil des Ministres de l'UEAC ou sont en voie de finalisation :

- la révision de l'imposition personnelle et de la fiscalité de l'épargne qui prend en compte la dimension de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC)
- le Règlement sur l'élimination de la double imposition entre les Etats membres ;

- le Règlement sur l'Assistance Mutuelle Administrative en matière fiscale, douanière et financière.

Ces deux derniers textes pourront être soumis au prochain Conseil des Ministres de l'UEAC pour adoption, après avis de la Commission Permanente de l'Harmonisation et Fiscale Comptable et du Comité Inter-Etats.

c) Suivi de la mise en application du Fonds de Développement et du Nouveau Mécanisme de Financement de la Communauté

La Direction du Marché Commun a pris une part active dans la conception et la finalisation des études ci-dessus, et continue de suivre leur mise en application. C'est ainsi que la Sous-Direction des Affaires Douanières a été fortement impliquée au cours de l'année 2004 dans le suivi de la mise en application et le contrôle du Nouveau Mécanisme de Financement de la Communauté ainsi que du volet Fonds de Développement de la Communauté (FODEC).

d) Libre circulation

❖ Carte Rose CEMAC

Pour la sécurisation de la circulation routière dans la sous-région, et en vue d'une indemnisation rapide des victimes des sinistres provoqués par les usagers de la route de la zone CEMAC, la Direction du Marché Commun en collaboration avec le Secrétariat Général Permanent de la Carte Rose CEMAC, a étudié et mis en circulation cet instrument, à l'instar de la Carte Brune dans l'UEMOA, visant à régler les sinistres intra-CEMAC.

Cette initiative largement approuvée par les Instances Supérieures de la Communauté est pour l'heure opérationnelle dans cinq (5) Etats membres. La situation est en voie de normalisation en Guinée Equatoriale.

❖ *Création d'une Société Communautaire de Réassurance (CEMAC-RE)*

En vue de

- Promouvoir le développement des activités nationales et de la réassurance dans les Etats membres de la CEMAC ;
- Favoriser la croissance des capacités de souscription et de rétention nationales, sous-régionales et régionales ;
- Promouvoir le développement économique et social des Etats membres, notamment par le financement des projets d'intégration économique,

Et pour tenir compte des événements du 11 Septembre 2000 qui ont renchéri le coût des risques dans le secteur des assurances, la Direction du Marché Commun, après avoir fait procéder à l'actualisation de l'étude de faisabilité de la création d'une Société Communautaire de Réassurance dans la zone CEMAC, poursuit la réflexion sur ce dossier.

2- Coopération internationale, sous-régionale et institutionnelle

Dans ce domaine, la Direction du Marché Commun a maintenu et renforcé davantage au cours de l'année 2004 la coopération avec les partenaires au développement de la CEMAC et en particulier l'Union Européenne, la Banque Mondiale, le FMI, la France à travers des réunions de travail tenues successivement à Bruxelles, Paris, Washington, Douala et Bangui.

Ces rencontres ont permis d'une part, de cerner les nouvelles stratégies d'intervention et d'appui de nos partenaires traditionnels et, d'autre part, de consolider la coopération avec le Secrétariat Général des ACP dans le cadre du renforcement des capacités du secrétariat Exécutif à travers des formations orientées vers les nouvelles négociations des Accords de Partenariat Economique avec l'Union Européenne.

Enfin, la Direction du Marché Commun a pris une part active au séminaire de sensibilisation au droit communautaire et à l'intégration sous-régionale dans la zone CEMAC, organisé conjointement par la Cour de Justice communautaire et l'Agence Internationale de la Francophonie à Libreville (Gabon).

B- Convergence et Coordination des politiques économiques

Les activités liées à la convergence et à la coordination des politiques économiques ont été réalisées à travers la surveillance multilatérale, les études et la prospective, la collecte et l'analyse des statistiques ainsi que les activités transversales et internationales.

1. Surveillance multilatérale

- Elaboration des rapports semestriels de surveillance multilatérale ;
- Elaboration des Grandes orientations de politique économique 2005 ;
- Atelier régional sur l'élaboration des Programmes triennaux de convergence ;
- Mission d'appui à l'élaboration des Programmes triennaux de convergence ;

2. Etudes et la prospective

- Etude de l'impact des taux d'intérêt sur les investissements ;
- Préparation du Programme Régional de Développement ;
- Suivi de l'étude sur le climat des investissements.

3. Collecte et analyse des statistiques

- Elaboration d'un annuaire du commerce intercommunautaire 2003 ;
- Conception d'une maquette de l'annuaire général de statistiques ;
- Rapport sur le commerce extérieur et intercommunautaire ;
- Préparation des travaux du Comité statistique ;
- Participation à une réunion de concertation sur le Programme de comparaison internationale des statistiques.

4. Activités transversales, régionales et internationales

- Suivi des projets soutenus par la Commission européenne au titre des 8^{ème} et 9^{ème} FED ;
- Participation aux réunions de la zone franc ;
- Suivi de la mise en œuvre de la stratégie d'assistance de la Banque mondiale à l'intégration régionale en Afrique Centrale ;
- Participation aux réunions du Comité scientifique et du Comité de Direction d'AFRISTAT ;
- Suivi des recommandations issues des réunions de la zone franc ;
- Présidence des réunions du Comité de convergence de la zone franc ;
- Participation aux Assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale ;
- Participation à divers ateliers et séminaires de formation.

III- POLITIQUES SECTORIELLES

Diverses actions dans les domaines ci-après ont été entreprises :

A- AGRICULTURE, SECURITE ALIMENTAIRE ET ENVIRONNEMENT

1- Sécurité alimentaire

Dans le cadre de la facilitation des échanges agricoles, le Secrétariat Exécutif de la CEMAC, en étroite collaboration avec le Conseil Phytosanitaire Interafricain de l'Union Africaine (CPI/UA), a élaboré le projet de Réglementation commune sur l'homologation des pesticides en zone CEMAC. Des dispositions sont en cours pour son adoption au niveau des Ministres en charge de l'agriculture ainsi qu'au niveau du Conseil des Ministres de l'UEAC.

En outre, les Experts ont examiné au cours de leur réunion à Malabo, le dossier sur la mise en place d'un Laboratoire Régional d'analyse des Pesticides et de Contrôle/Certification des Produits agricoles à l'exportation. Ils ont convenu qu'une évaluation des structures existantes dans les Etats membres soit menée avec diligence afin d'identifier le lieu d'implantation du futur Laboratoire Sous-régional.

Par ailleurs, compte tenu de la nécessité d'un appui financier pour la mise en œuvre des programmes agricoles de la CEMAC, le Secrétaire Exécutif a rencontré le Directeur Général du Programme des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO) et sollicité une assistance à la recherche des financements pour la mise en œuvre du PRSA CEMAC ainsi que d'autres projets sous-régionaux.

Il ressort de cette rencontre, qu'en dehors des dossiers statistiques et programme forestier pour lesquels des préalables sont nécessaires, la FAO est disposée à assister la CEMAC dans la mise en œuvre des programmes agricoles entrepris. A cet effet et selon les procédures de cette institution, des requêtes doivent lui être adressées pour rendre effective son assistance.

Dans le cadre de la Plate – Forme pour le Développement Rural et la Sécurité Alimentaire parrainé par le Fond International de Développement Agricole (FIDA), le département a participé au Comité Directeur de cet organe pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre pour examiner et approuver son programme d'action et le Budget 2004.

Enfin, dans le cadre de l'AGOA, le département a participé en octobre 2004 en Caroline du Nord (USA) au séminaire organisé par l'USDA et l'USAID sur l'évaluation des risques SPS pour les pays membres de la CEMAC.

2- Environnement

Dans le domaine environnemental, le Secrétaire Exécutif de la CEMAC a, au cours de l'exercice 2004, entrepris les actions suivantes :

- Des contacts en vue d'élaborer un cadre de coopération ont été établis avec la Conférence des Ministres en charge des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), conformément au mandat du Conseil des Ministres de l'UEAC. A ce jour une mouture du cadre de coopération est disponible pour sa signature prochaine par les Secrétaires Exécutifs des deux Institutions ;
- Un Accord de Coopération entre la CEMAC et l'Agence pour le Développement de l'Information Environnementale (ADIE) a été signé par les Chefs de ces deux Institutions ;
- Le Secrétariat Exécutif a pris contact avec la Conférence sur les Ecosystèmes des Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC), en vue d'élaborer un code forestier harmonisé Sous – Régional en zone CEMAC. Des échanges ont été établis, mais obérés par le problème de financement ;
- En coordination avec le Programme de Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), le Secrétariat Exécutif de la CEMAC a mis en place un projet Sous – Régional sur la Réglementation sur le contrôle de la consommation des substances appauvrissant la couche d'ozone dans l'espace CEMAC ;
- Le document du Plan d'Action Environnemental de la zone CEMAC est en cours d'actualisation. Il sera examiné par les Experts nationaux avant son adoption par les Ministres des Etats membres comme un cadre d'orientation pour l'élaboration des stratégies de protection de l'Environnement.

Par ailleurs, le Secrétariat Exécutif a été associé aux autres partenaires dans le cadre du Développement d'un Plan d'Action pour l'Environnement du NEPAD, notamment lors de la réunion d'Alger tenue en janvier 2004.

A cette occasion, la CEMAC a présenté neuf (09) propositions de projets dont cinq (05), ci-après, ont été sélectionnés :

- La Gestion Durable des Forêts et la valorisation des produits Forestiers dans le bassin du Congo ;
- Maîtrise de l'eau de ruissellement en zones arides et semi-arides ;
- Aménagement transfrontalier et transfert des eaux de l'Oubangui au bassin du Lac - Tchad.
- Développement d'une stratégie de coopération Sous - Régionale pour la lutte contre la désertification.

En outre, le Chef de Service de l'Environnement a effectué une mission auprès de la BAD à Tunis pour la semaine de l'Eau. A cette occasion des Organisations Intergouvernementales ont été sensibilisées pour encourager les Etats à intégrer le problème d'eau potable dans les documents de stratégies de lutte contre la pauvreté.

B- TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATIONS

Les activités de la Direction des Transports et Télécommunications de l'année 2004 s'inscrivent dans le cadre de l'exécution des instructions du Président en Exercice dans sa lettre de mission et de la poursuite de l'application des orientations contenues dans la Déclaration de Malabo.

Quatre secteurs ont focalisé l'activité de l'exercice 2004.

- ❖ Transports
- ❖ Infrastructures et Sécurité routière
- ❖ Télécommunications
- ❖ Météorologie

1- Transports

Dans ce secteur, l'activité au plan institutionnel a porté sur la prise des fonctions du Secrétaire Général de la Commission Internationale du Bassin CONGO –OUBANGUI – SANGHA (C.I.C.O.S.) le 24 mars 2004, et la signature par le Gouvernement de la République Démocratique du Congo de l'Accord de siège de cet Organisme.

a) Au plan du transport aérien

Le processus de création de la Compagnie Communautaire de Transport Aérien en zone CEMAC s'est poursuivi par la désignation, sous les auspices du Président en exercice de la CEMAC, d'un partenaire technique stratégique africain plus crédible, la Royal Air Maroc (RAM), à la suite d'une réunion extraordinaire des Ministres des Transports en charge de l'Aviation Civile convoquée à cet effet à LIBREVILLE le 19 Février 2004.

Le partenariat à conclure entre la RAM et la CEMAC, devrait définir les différentes étapes de l'étude du projet de création de la nouvelle compagnie aérienne à savoir:

- le schéma de développement (études);
- l'élaboration de scénarios possibles ;
- le business plan prévisionnel ;
- le cadre de partenariat ;
- la mise en œuvre de la compagnie (lancement).

Le schéma de développement en un seul scénario initialement proposé par la RAM a été repris pour intégrer les observations du Secrétariat Exécutif et du Comité de pilotage.

Aussi, du 4 au 11 Juillet 2004 une mission de la BAD dépêchée à BANGUI

a procédé à l'identification du projet d'appui à la CEMAC pour la création d'Air CEMAC, par la sélection d'un Cabinet d'Expertise.

En ce qui concerne le projet Libéralisation de l'espace aérien en Afrique de l'Ouest et du Centre chargé de traduire dans les faits le Mémoire d'Entente signé le 14 Novembre 1999 à Yamoussoukro, ses activités devraient cesser en juin 2004. La Banque Mondiale a, toutefois, consenti une prolongation de ses concours financiers jusqu'en Décembre 2004 pour permettre la réalisation des activités en cours.

La CEDEAO a par ailleurs introduit au nom des deux communautés, à la Banque Mondiale et à la BAD, une requête de financement du projet pour deux ans supplémentaires, afin de procéder convenablement à la mise en œuvre de la Décision de Yamoussoukro.

b) Au plan des Agréments aux transports routier et maritime

En application des dispositions de l'Acte n° 5/96-UDEAC-612-CE-31 du 5 Juillet 1996, la Direction a reçu 46 dossiers de demande d'agrément à la profession de Transporteur Routier Inter-Etats de Marchandises Diverses venant du Ministre Camerounais des Transports.

Quarante quatre (44) agréments ont été traités et proposés avec avis favorable au Conseil des Ministres et deux (2) ont été rejetés.

Se référant à l'Acte n° 3/98-UDEAC-648-CE-33, huit (8) agréments ont été accordés aux professionnels auxiliaires de transport maritime de la République du Congo.

c) Au plan réglementaire

L'impression et la diffusion dans les Etats pour son application dès Janvier 2005 du Règlement n° 15/03-UEAC-612-CM-11 du 12 décembre 2003 portant adoption de la Réglementation des conditions d'accès à la Profession de Transporteur Routier Inter-Etats de Marchandises Diverses qui abroge l'Acte 5/96-UDEAC-612-CE-31 du 5 Juillet 1996, a été achevée.

2- Infrastructures et Sécurité routière

Dans ce secteur, les activités ci-après ont été réalisées :

a) – Carte sous-régionale du réseau intégrateur et prioritaire de la CEMAC

La carte sous-régionale du réseau routier intégrateur et prioritaire a été élaborée et imprimée en deux formats (68 cm x 50,5 cm et 37 cm x 25 cm). Elle illustre l'état dudit réseau en fin 2003, à savoir :

- routes bitumées, 4798 km ;
- routes en grave latérite, 6733 km ;
- routes en terre, 6351 km.

Soit un total de 18122 km

b) – Programme actualisé du réseau routier intégrateur et prioritaire de la sous-région

Avec l'appui de la Banque Mondiale, le réseau routier intégrateur et prioritaire de la sous-région tel que défini dans le règlement n°9/00/CEMAC-067-CM-04 du 21 juillet 2000 a fait l'objet d'une étude des modalités de financement des partenaires au développement dans le but d'améliorer son niveau de service.

Le rapport définitif établi à cet effet prévoyait la stratégie d'intervention en deux (2) niveaux de priorité.

Au cours de la réunion de présentation du programme actualisé aux bailleurs de fonds en présence des Etats membres:

- les Représentants des Etats ont largement amendé la stratégie d'intervention en tenant compte des réseaux prioritaires de leurs plans sectoriels de transports respectifs qui intègrent le réseau routier intégrateur de la CEMAC. Le programme routier intégrateur définitif se présente comme suit :

Niveau de Priorité 1 : 1.578.170.000.000 F CFA

Niveau de Priorité 2 : 1.726.110.000.000 F CFA

Soit un total de 3.304.280.000.000 F CFA

- les Partenaires au développement se sont prononcés pour le financement des projets visant l'amélioration du niveau de service des axes de désenclavement de la RCA et du TCHAD ou corridors de transit Douala-N'djaména et Douala-Bangui.

Le déblocage des fonds est soumis à des préalables à lever tant au niveau sous-régional qu'au niveau des Etats intéressés. Au niveau sous-régional, un plan d'actions à mettre en oeuvre par le Secrétariat Exécutif de la CEMAC a été défini.

c) – Programme de facilitation du transit et du transport en zone CEMAC.

Les conditions dans lesquelles s'effectue actuellement le transit du commerce extérieur des deux pays enclavés (RCA et Tchad) affectent les termes de l'échange de ces deux pays. Des conditions sensiblement identiques affectent les échanges des régions excentrées des pays transités non enclavés.

L'amélioration de cette situation découlera de la diminution de la complexité, du

nombre, du coût et des délais de formalités administratives.

Cette amélioration sera recherchée par la mise au point d'une procédure de transit globale, cohérente, aussi simple que possible en tenant compte des intérêts des pays et des différents opérateurs concernés.

Dans cette perspective, la réunion du 30 Juin au 01 Juillet 2004 à Douala organisée par le Secrétariat Exécutif, la Banque Mondiale et la BAD, en présence des Etats membres et de tous les gestionnaires des corridors de transit pilotes a permis de cerner tous les problèmes liés à la facilitation et de définir les actions à financer par les différents partenaires au développement.

La partie des études financée par la Banque Mondiale a été déjà lancée, tandis que celle financée par l'Union Européenne est en cours de lancement.

3 – Télécommunications

Les activités dans le secteur des Télécommunications ont essentiellement porté sur la recherche de financement concernant les différents projets dont la Direction a déjà validé les termes de références.

a)- Interconnexion des réseaux de télécommunications

Dans ce domaine, deux requêtes de financement ont été adressées à L'Union Internationale des Télécommunications (UIT) et à la Banque Mondiale. Une réponse verbale du représentant de l'UIT à Yaoundé (Cameroun) a indiqué au Secrétariat Exécutif que la requête est prise en compte dans le budget 2005 et l'arbitrage définitif du Conseil d'Administration de l'IUT en fin d'année est requis.

La suite de la requête adressée à la Banque Mondiale est encore attendue.

b) – Technologies de l'information et de la communication

Le Secrétariat Exécutif a introduit une requête de financement d'un montant de 94.000 Euros auprès de l'Union Européenne, pour une étude de faisabilité d'un programme régional de développement des TICs.

Compte tenu de la programmation du 9ème PIR , la délégation de l'Union Européenne de Bangui a suggéré de reprendre la formulation de la requête et l'insérer dans une ligne appelée Facilité de Coopération Technique (FCT) .

En collaboration avec la délégation de l' Union Européenne, La Direction travaille dans cette perspective.

C) – Centre sous-régional de maintenance de télécommunication de YAOUNDE (CRMTY)

Le Comité de Pilotage a terminé les missions de sensibilisation des actionnaires privés de la sous-région. Une réunion dudit Comité sera convoquée pour faire le point sur le résultat de cette tournée et arrêter les actions à entreprendre pour la mise en œuvre du projet CRMTY.

d) – Ecole Supérieure de télécommunications de l’Afrique Centrale (ESTAC)

En raison du redimensionnement du projet aux seuls Etats de la CEMAC, alors que le projet avait été conçu initialement pour onze (11) Etats de l’Afrique Centrale, le Conseil des Ministres du 28 Août 2003 avait décidé de voir avec l’Etat Gabonais la nouvelle répartition des charges financières entre les Etats membres.

La mission que la Direction devait effectuer à cet effet auprès des autorités gabonaises n’a pu malheureusement avoir lieu. Une réunion du Comité de Suivi est en conséquence indispensable pour relancer ce projet.

4 – Météorologie

Le secteur de la météorologie a été particulièrement actif cette année et a connu des concrétisations d’actions pour la mise en œuvre de certains projets ou réunions.

a)- Projet Transition Météorologique en Afrique (PUMA)

La Direction a participé en mars 2004 à la réunion du groupe de travail PUMA à Darmstadt en Allemagne. Cette réunion a permis de revoir le programme du Projet PUMA quant au déploiement des stations de réception dudit projet. Un accent a été placé sur la formation du personnel local chargé de l’exploitation et de la maintenance des équipements et des logiciels.

La Direction a délivré des «Certificats de Dons » au Cameroun et au Congo pour leur permettre de sortir sans difficultés les équipements sous douane. La Direction s’apprête à le faire pour les autres pays à savoir : la Guinée Equatoriale, la République Centrafricaine, le Tchad et le Gabon.

b)- Projet Surveillance de l’Environnement en Afrique pour un Développement Durable (AMESD)

Une requête de financement d’un montant de 2 millions d’Euros pour ce projet a été introduite auprès de l’Union Européenne qui attend sa revue annuelle 2005 pour donner une suite définitive.

L’étude de faisabilité sur financement de l’Union Européenne est en cours et la restitution de l’étude devrait avoir lieu en janvier 2005.

C)- 6^{ème} Forum EUMETSAT de Brazzaville

La Direction a participé comme convenu au 6^{ème} Forum des Usagers de l'Organisation Européenne d'Exploitation de Satellites (EUMETSAT). Elle a organisé au préalable une réunion des Experts en météorologie des pays de la CEMAC élargie à la RDC et à SAO TOME et PRINCIPE. Les Experts se sont prononcés pour la création d'un Observatoire Globale de l'Afrique Centrale (OGAC). La réunion des Ministres de tutelle qui devait entériner cette recommandation n'a pu avoir lieu et le dossier devrait en conséquence être introduite au cours d'une prochaine réunion des Ministres en charge de la météorologie de la CEMAC élargie à la RDC et à SAO TOME et PRINCIPE.

Les recommandations du 6^{ème} Forum ont porté surtout sur la qualité de formation et sur le professionnalisme du personnel devant recevoir les équipements de réception au sol pour les stations PUMA afin d'éviter qu'ils ne deviennent précocement inexploitable.

d)- Accord de Coopération OMM-CEMAC

Un Accord de Coopération entre la CEMAC et l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) a été signé le 12 mai 2004 à Genève.

Cet Accord met en place un cadre dans lequel les Services Météorologiques Nationaux et la CEMAC pourront réaliser tous les projets et programmes météorologiques de la sous- région Afrique Centrale avec le soutien de l'OMM.

C- COMMERCE, INDUSTRIE ET TOURISME

Les activités de la Direction du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme, au cours de l'année 2004, ont porté essentiellement sur les quatre axes principaux suivants:

- ❖ Mise en œuvre des activités sectorielles ;
- ❖ Préparatifs des négociations du futur Accord de Partenariat CEMAC/Union Européenne ;
- ❖ Mise en œuvre du Document de Stratégie de Coopération Régionale (SCR) et du Programme Indicatif Régional (PIR) du 9^{ème} FED ;
- ❖ Des actions de coopération internationale.

1- Mise en œuvre des activités sectorielles

a) - Au plan du Commerce

- Mise en œuvre de l'Accord CEMAC/OMC signé le 06 Octobre 2000, par la poursuite d'un programme de renforcement des capacités des

fonctionnaires des Etats membres et du Secrétariat Exécutif en vue de l'insertion progressive de ces Etats dans le processus du commerce multilatéral, à travers l'appui financier de la Fondation pour le renforcement des capacités humaines et institutionnelles en Afrique (ACBF). En deux ans, des Experts de la CEMAC (soit 50% du projet) ont bénéficié d'un cycle de perfectionnement en matière de négociations commerciales.

- Mise en œuvre d'une stratégie de développement du Commerce dans la CEMAC par l'organisation des rencontres acheteurs/vendeurs dans le cadre d'un programme d'expansion commerciale intra-communautaire entre les régions CEMAC et l'UEMOA.

De même, sous les auspices de la Chambre de Commerce du Cameroun et du Secrétariat Exécutif de la CEMAC, les Chambres Consulaires des Etats membres de la CEMAC ont adopté en Août 2004 à Douala, leur statut organique portant création au niveau sous régional de la Conférence des Chambres Consulaires des Etats membres de la CEMAC.

Le Secrétariat Exécutif a par ailleurs préparé un document sur le renforcement des certains secteurs de transformation ciblés à soumettre aux Ministres de l'Industrie de la zone CEMAC.

Le Gouvernement du Cameroun a marqué son accord pour abriter cette réunion.

b)- Au plan de l'Industrie

- La mise en œuvre des conclusions d'une étude sur le diagnostic du secteur, réalisée avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) dès l'avènement du Programme Régional de Réforme (PRR) impliquant la création de l'union douanière et l'entrée en vigueur du Tarif Extérieur Commun (TEC).

A cet effet, les Ministres de l'Industrie ont adopté un programme sous-régional de renforcement des capacités productives.

Les Ministres de l'Industrie se sont également réunis à Douala pour mettre en place une stratégie en matière de compétitivité industrielle en zone CEMAC.

c)- Au plan de l'Energie

- Le Secrétariat Exécutif a initié une réflexion sur le secteur pétrolier de la CEMAC ; la restitution de l'étude sera faite en vue d'envisager un plan d'action communautaire du secteur.
- La poursuite du processus de formulation d'un plan d'action du secteur et de sa mise en œuvre ;

- Formulation d'une requête adressée à la Commission Européenne en vue du financement d'un Projet de développement de l'énergie renouvelable en faveur des Etats membres de la CEMAC et ce, dans le cadre du programme Coopener initié par le Cabinet Yvan Pâque de Belgique.

d)- Au plan du Tourisme

- La poursuite de la mise en œuvre des conclusions d'une étude exhaustive sur le tourisme dans la CEMAC réalisée en 2000 par :
 - ✓ l'adoption par Règlement du Conseil des Ministres le 30 Juillet 2004, des Statuts de l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme de la CEMAC consacrant à cette institution le caractère Communautaire ;
 - ✓ Les travaux préparatoires en vue de la revue du plan d'action régional du tourisme ;

2- Préparatifs des négociations du futur Accord de Partenariat CEMAC/Union Européenne.

La feuille de route, document cadre des négociations, a été adoptée par les Ministres du Commerce de la CEMAC et Sao Tomé et Principe à Libreville, en Avril 2004. Ce document a été conjointement validé par les deux communautés négociantes le 16 Juillet 2004 à Bruxelles et entériné par le Conseil des Ministres de l'UEAC à Bangui.

La mise en œuvre de cette feuille de route a été lancée en Septembre 2004, lors de la réunion du Comité régional des négociations de l'APE, qui a adopté un plan d'action définissant les priorités de l'intégration régionale, ainsi que la liste des études à réaliser en vue de mener à bien ces négociations.

Le comité régional des négociations a eu également à examiner les propositions d'orientation des groupes techniques ci-après :

- ✓ Normes sanitaires et phytosanitaires,
- ✓ Obstacles techniques au commerce ;
- ✓ Procédures douanières et facilitation des échanges, ainsi que les mesures de protection aux frontières.

La mise en œuvre de cette feuille de route s'est également matérialisée par l'organisation de la première réunion de la Task force de préparation régionale des négociations de l'APE en septembre 2004 ;

Les Termes de référence de trois études d'impact sectorielles sur la normalisation, l'agriculture et le commerce des services ont été par ailleurs élaborés. Les conclusions de ces études contribueront à la définition des positions de négociations de la sous-région. La procédure de sélection des consultants devant réaliser ces études pour lesquelles les rapports devraient être examinés durant le premier trimestre de l'année 2005 est en cours.

3- Mise en œuvre du Document de Stratégie de Coopération Régionale (SCR) et du Programme Indicatif Régional (PIR) du 9^{ème} FED

Dans le cadre de la mise en œuvre du PIR 9^e FED, une étude sur l'identification d'un programme d'appui à l'intégration régionale en Afrique Centrale (PAIRAC) a été réalisée. Du rapport provisoire de cette étude, il ressort un certain nombre d'actions à réaliser dès l'année 2005. Aux fins de la revue envisagée en 2005, un rapport conjoint est en cours d'élaboration.

4- Des actions de coopération internationale.

▪ Le suivi de la coopération internationale

a)- Coopération CEMAC-AIF

Une mission de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie, conduite par Madame Maria NICULESCU de la Direction de la coopération économique, a séjourné au Secrétariat Exécutif de la CEMAC. Au cours de la séance de travail organisée à cette occasion, une revue des activités effectuées pendant la dernière période de notre coopération a été faite et un programme d'action a été élaboré pour la période 2004-2006.

Dans le cadre du projet "expansion du commerce Intra et Inter régional entre les Etats de l'UEMOA et de la CEMAC", un programme d'installation d'un portail électronique dans les Etats en vue de la fluidité de l'information commerciale au profit des opérateurs économiques et des décideurs est en cours d'exécution.

Le Gabon a marqué son accord de principe pour abriter en 2005 la deuxième rencontre acheteurs/vendeurs sur la filière bois et produits dérivés dans la zone CEMAC.

Le Mali abritera dès Février 2005 la rencontre sur le secteur alimentaire pour la zone UEMOA.

b)- Coopération CEMAC-Egypte

En vue de la création d'une zone de libre échange entre la CEMAC et l'Egypte, mandat a été donné par le Conseil des Ministres pour que les négociations commencent dès Janvier 2005.

c) Coopération CEMAC-Sao Tomé et Principe

La République Démocratique de Sao-Tomé et Principe a opté pour la négociation d'un Accord de Partenariat Economique avec les pays de la CEMAC. A cet effet, un projet d'accord de libre échange a été élaboré et signé par les deux parties.

d) Coopération CEMAC-OMPI

Dans le cadre de la coopération entre les deux institutions, les Experts des deux parties se sont rencontrés à Bangui le 28 Octobre 2004. Au cours de cette rencontre les Experts ont procédé à un échange de vues sur les possibilités de mise en œuvre de l'Accord de coopération signé le 24 Mars 2004 entre le Secrétariat Exécutif de la CEMAC et l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle.

Lors des entretiens, les deux parties ont retenu notamment :

- La possibilité d'organiser des séminaires sur la propriété intellectuelle avec l'assistance de l'OMPI. A cet effet, le Consultant de l'OMPI a élaboré un projet de thèmes susceptibles d'intéresser la CEMAC.
- L'urgence de réaliser une étude portant sur le bilan et les perspectives de l'exploitation et de la protection des droits de propriété intellectuelle dans les Etats de la CEMAC. L'OMPI pourrait assister le Secrétariat dans l'élaboration des termes de référence de cette étude.
- La possibilité également de formation auprès de l'OMPI via Internet ou de stage sur site auprès de son Secrétariat à Genève et dans d'autres institutions qu'elle pourra désigner.
 - **Mise en œuvre du Projet RE-CEMAC**

Les séminaires de renforcement des capacités des Etats de la CEMAC dans le système commercial multilatéral ont été organisés à Libreville au Gabon et à Yaoundé au Cameroun au cours de l'année 2004.

Tous les Etats, à l'exception de la Guinée-Equatoriale qui ne disposait pas encore d'un comité de suivi des accords de l'OMC, ont bénéficié du matériel informatique en vue de la création des Centres nationaux de référence. Le programme a été évalué dans la perspective de la phase II du projet.

D- EDUCATION, CULTURE ET AFFAIRES SOCIALES

1 - Enseignement Supérieur, Recherche et Formation Professionnelle

- Collecte d'informations pour l'élaboration des statistiques des étudiants, pour la publication de différents répertoires et pour la constitution d'équipes de recherche. Deux (2) universités seulement ont répondu à l'enquête, malgré la recommandation de la dernière réunion des Recteurs élargie aux Responsables des Organismes de Recherche.
- Mise en œuvre des recommandations de la quatrième réunion des Recteurs :
 - Schéma organisationnel de la recherche appliquée au développement de la zone forestière de l'Afrique Centrale : inventaire des institutions de

recherche (en collaboration avec la DASE) : Le point est à faire dans le cadre de la Conférence des Recteurs des Universités et des Responsables des Organismes de Recherche d'Afrique Centrale.

- Harmonisation des programmes de recherche-développement dans l'espace CEMAC : identification de programmes communs d'intérêt régional à mettre en œuvre dans le cadre de partenariats entre institutions de recherche et universités (en collaboration avec la DASE) : Le point est à faire dans le cadre de la Conférence des Recteurs des Universités et des Responsables des Organismes de Recherche d'Afrique Centrale.
- Elaboration d'un plan d'action de lutte contre le VIH/SIDA en milieu universitaire (la CEMAC animera un travail en réseau qui regroupera enseignants des universités de Bangui et de Yaoundé I qui ont participé au séminaire de formation de Ouagadougou en Septembre-Octobre 2003) : Les enseignants de l'université de Bangui, concernés, ont tenu une conférence de restitution du séminaire de Ouagadougou et ont soumis un projet à examiner par la Conférence des Recteurs des Universités et des Responsables des Organismes de Recherche d'Afrique Centrale.
- Suivi de la mise en œuvre par les universités de la résolution relative à la mission d'information et d'évaluation de la coopération ACP-UE : Le point est à faire par les universités lors de la Conférence susmentionnée.

On peut annoncer ici que l'Université Omar Bongo s'apprête à entrer dans le système L.M.D. dans le délai fixé, c'est-à-dire, au plus tard au cours de la rentrée académique 2004/2005.

Pour la mise en réseaux des universités et des institutions de recherche dans le cadre de projets communs d'intérêt régional, le Secrétariat Exécutif a lancé un appel à candidatures en vue de la formation à la formulation de projets dans les trois (3) modules suivants retenus dans le programme de coopération ACP-UE : (i) planification académique, (ii) qualité et pertinence académiques et (iii) science, recherche et technologie. Cent vingt (120) candidatures provenant des institutions, aussi bien des Etats membres que de la Communauté (ISTA et ISSEA), ont été enregistrées.

- Création des conditions de démarrage du « Programme communautaire d'échanges interuniversitaires » : Le Secrétariat Exécutif a suscité la participation des chercheurs de la sous-région à ce programme qui a reçu un écho favorable auprès de l'Institut de Recherches Médicales et d'Études des Plantes Médicinales (IMPM) de Yaoundé, de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) du Cameroun, du Centre Africain de Recherches sur Bananiers et Plantains (CARBAP) de Douala, de l'Institut Centrafricain de la Recherche Agronomique (ICRA) et de la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technologique (DGRST) du Congo. La dotation budgétaire prévue n'a pas été utilisée faute de demandes venant des universités. Une

inscription est faite au projet de budget de l'année 2005 pour financer les missions d'enseignement.

- Appui à l'Université de Buéa au Cameroun pour la mise en place d'une Association Sous-Régionale du Sport Universitaire : Le Secrétariat Exécutif de la CEMAC a reçu le projet de statuts de l'Association, élaboré par l'Université de Buéa. Il l'a examiné et a formulé en retour des amendements. Ces statuts seront soumis aux Recteurs à la prochaine Conférence afin que leur adoption consacre la création de ladite Association.
- Organisation de la 1^{ère} Conférence des Recteurs des Universités et des Responsables des Organismes de Recherche d'Afrique Centrale, à Franceville au Gabon : La conférence est prévue pour se tenir du 15 au 17 décembre 2004.
- Publication de répertoires des établissements et des enseignants : Activité non réalisée par manque de moyens pour le premier et pour insuffisance d'éléments pour le second.

2 - Dialogue Social et Tripartisme

- Signature d'un accord-cadre de coopération entre la CEMAC et le BIT : L'accord est négocié entre les deux parties et sera apprécié au préalable par les Ministres du Travail de la Communauté.
- Evaluation des coûts de fonctionnement de la structure sous-régionale tripartite de dialogue social à créer : L'évaluation est faite dans l'hypothèse d'une structure qui sera logée au Secrétariat Exécutif.
- Organisation d'une réunion du Comité ad hoc des Ministres en charge des questions de travail à Douala au Cameroun : La réunion a été plusieurs fois reportée pour des raisons de calendrier et est désormais programmée pour se tenir à Libreville.
- Rapport sur les structures nationales de dialogue social aux fins de dynamiser celles qui existent et d'en faire créer là où elles n'existent pas encore : Activité non réalisée faute de moyens humains.
- Elaboration d'un plan d'action concernant « les travailleurs migrants » avec l'appui du BIT : Activité en cours dont le résultat sera examiné par le Comité ad hoc des Ministres du Travail.

3 - Travail et Sécurité Sociale

- Recueil d'informations auprès des Etats pour identifier les actions à mener au plan régional : Activité non réalisée pour des raisons budgétaires.

4 - Culture

Recueil d'informations auprès des Etats pour identifier les actions à mener au plan régional : Activité non réalisée pour des raisons budgétaires.

5 - Coupe de Football CEMAC

Premières réunions du Comité d'Organisation et de la Commission Technique à Libreville au Gabon : Activité réalisée du 10 au 14 Mai 2004, qui a abouti à la mise en place des organes de la coupe, à l'amélioration du Règlement intérieur et à l'affectation des dépenses aux différents chapitres.

Deuxièmes réunions du Comité d'Organisation et de la Commission Technique à Libreville au Gabon : Activité prévue pour septembre mais reportée à décembre 2004.

Tournoi de la deuxième édition de la Coupe de Football CEMAC à Libreville au Gabon : Activité prévue pour décembre 2004 mais reportée au premier trimestre 2005, en marge de la Conférence des Chefs d'Etat.

6 - Renforcement des capacités

Mise sur le site CEMAC des répertoires des compétences techniques disponibles pour trois pays de la Communauté (Cameroun, Centrafrique et Gabon) : Activité non encore réalisée. Les trois fichiers ne sont pas harmonisés.

7 - Trafic des enfants

- Recueil d'informations sur les pays membres de la Communauté (avec l'appui de l'UNICEF): Activité non réalisée. L'UNICEF n'a pas prévu de budget pour son appui.
- Elaboration d'un plan d'action (avec l'appui de l'UNICEF) : Activité non réalisée pour la même raison que ci-dessus.

8 - Publication de « Un aperçu de la situation sociale et démographique en chiffres dans les pays de la CEMAC » (informations collectées au cours des visites des pays programmées pour Avril et Juin 2004) : Activité réalisée mais sur la base d'informations extraites des publications du système des Nations Unies (PNUD, OMS essentiellement) faute de moyens financiers.

9 - Appui au Bureau Central de Recensement Démographique (BCR) de la République Centrafricaine (à la demande) : Activité réalisée.

10 - Affaires Sociales

- Participation aux réunions de l'OCEAC : Le Secrétariat Exécutif de la CEMAC a participé à la réunion du Comité Technique préparatoire de la grande réunion sur le volet Santé du NEPAD, tenue à Yaoundé en Mars 2004. Il n'a pas pris part à la grande réunion qui s'est tenue à Brazzaville en Juillet 2004.
- Lutte contre le VIH/SIDA : Le Secrétariat Exécutif de la CEMAC n'a pas pris part à la réunion de finalisation du cadre stratégique de lutte contre le VIH/SIDA élaboré en 2003 avec l'appui de l'ONUSIDA et qui concernait aussi les autres pays de la région CEEAC.

11 - Activités non prévues réalisées au cours de l'année :

- Un partenariat est conclu entre la CEMAC et l'OMPI et basé sur le projet « Réseaux de recherche et propriété intellectuelle » dans le domaine de la santé, auquel participent plusieurs institutions et groupes de recherche de la sous-région.
- La coopération entre l'UNESCO et la CEMAC a été relancée à l'occasion de la première réunion du Forum des organisations régionales et sous-régionales africaines pour le soutien de la coopération entre l'UNESCO et le NEPAD (FOSRASUN), organisée du 9 au 13 Septembre 2004 au siège de l'UNESCO à Paris et à laquelle avait participé la CEMAC.

IV/ COOPERATION INTERNATIONALE

Dans ce domaine, le Secrétariat Exécutif a entrepris au cours de l'année 2004, des actions multiformes pour élargir et consolider davantage, la coopération avec les partenaires au développement et en particulier l'Union Européenne, la France, le FMI la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, l'Organisation Météorologique Mondiale, la FAO.

C'est ainsi que le Secrétariat Exécutif a pris part à des rencontres internationales variées dans les domaines de compétence de la communauté, et destinées à développer ou renforcer les liens de coopération et de collaboration entre la CEMAC et ses partenaires privilégiés.

Il va sans dire que ces rencontres ont permis à la CEMAC de cerner les contours de la nouvelle stratégie d'intervention et d'appui de ces partenaires à notre zone.

Enfin, dans le domaine de la coopération régionale, la CEMAC développe des relations soutenues de coopération avec toutes les communautés économiques régionales, notamment, la CEEAC, l'UEMOA, la COMESA, la SADC.

Bangui, le 13 Décembre 2004.